



Droit de visite et déménagement

Par **tyca**, le **23/09/2010** à **11:10**

Bonjour,rnVoilà ma situation .Je suis divorcée depuis fin mars , j'ai la garde de notre fille(14ans).J'envisage de déménager à la fin de l'année scolaire de ma fille .En ai-je le droit ,et quelles sont les démarches à faire ? A savoir que le droit de visite et d'hebergement accordé à mon ex-mari n'est pas toujours respecté(1er 3ème et 5ème WE et moitié des vacances scolaires,je dirai que 2 fois par mois il ne vient pas la chercher,car il a refait sa vie avec son amie qui a une maison dans le loir-et-cher et il partage sa vie entre le loir-et-cher et le tarn ou il réside , moi aussi avec ma fille d'ailleurs .J'ai en ma possession plusieurs mains-courante pour ses manquements de droit de visite .A savoir que je suis prête à lui accorder des droits de visites plus larges (la totalité des petites vacances scolaires par exemple). rnVous remerciant d'avance de nos réponses,à bientôt